



Association Autonome des Parents d'Elèves

de Marly le Roi et des communes voisines

(Affiliée à l'UNAAPE)

COLLEGE LOUIS LUMIERE

15 Avenue Jean Béranger – 78160 Marly-le-Roi

Tél.: 01.39.58.83.66 / Email: 0780119f@ac-versailles.fr

Site internet: <http://www.clg-lumiere-marly.ac-versailles.fr>

RENTREE 2018

Une association de parents d'élèves, telle que l'**A.A.P.E** de **Marly-le-roi** et des communes voisines, a pour vocation de défendre les **intérêts communs** aux parents d'élèves.

Nos valeurs

Notre association est **indépendante** de toute formation idéologique, politique, religieuse ou syndicale. Au moment où l'école est au cœur des débats politiques, nous sommes soucieux de préserver l'intérêt de vos enfants.

Notre rôle

- Vous informer.
- Etre à votre écoute durant toute la scolarité de votre enfant.
- Etre votre porte-parole et vous représenter aux Conseils d'Administration, aux Conseils de classe et aux différentes Commissions (Commissions d'Hygiène et de Sécurité, Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Conseil de discipline, Commission permanente...) et manifestations du Collège.

Nos actions

L'A.A.P.E participe avec les autres associations à la mise en place du « Forum des métiers » des 3èmes, à la soirée des collégiens des 4èmes/3èmes, et à d'autres manifestations, qui permettent de contribuer aux projets pédagogiques de nos enfants.

Venez nous rencontrer !

Fête des associations de Marly-le-roi,
le **Samedi 8 Septembre 2018** (14h-18h) dans le parc Jean Witold.

Réunion de rentrée,
le **Mercredi 26 Septembre 2018** (20h30) à l'Espace André Malraux.

N'hésitez-pas à nous contacter !

Responsable AAPE pour le collège :

Nathalie MUSY

natmusy@aol.com

06.15.87.49.70

En nous rejoignant, vous serez partie prenante dans les discussions éducatives qui s'engagent et qui concernent directement nos enfants.

Vous trouverez le bulletin d'adhésion de notre association dans le cartable de votre enfant à la rentrée ou sur notre stand au forum des associations.

Le collège et les parents d'élèves

Les parents d'élèves font partie intégrante de la communauté éducative. En octobre, tous les parents sont invités à élire leurs représentants au Conseil d'Administration du collège.

Les représentants de parents sont présents au sein des instances qui décident des conditions de vie et de travail au collège (Conseil d'Administration) et de celles qui décident de l'avenir des collégiens (Conseils de classe).

Conseil d'Administration

C'est l'organe de délibération et de décision. Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an. Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande des autorités compétentes sur un ordre du jour déterminé.

Il est composé de représentants de l'administration, d'enseignants, des collectivités locales, des personnels, des élèves et des parents d'élèves. Il adopte les décisions concernant :

- l'éducation : le temps scolaire, le calendrier, les options, les projets éducatifs.
- la vie du collège : la sécurité, l'hygiène, la restauration, les locaux.
- le budget : les équipements, le fonctionnement.
- le règlement intérieur.
- le projet d'établissement.

Conseil de classe

Deux représentants de parents d'élèves siègent à chaque Conseil de classe. Ils sont obligatoirement membres d'une Association de parents d'élèves. A l'issue de chaque Conseil de classe, les parents délégués rédigent un compte-rendu succinct qui est remis à chaque famille. Ce document donne une vue d'ensemble de la classe (résultats, ambiance).

Vous pouvez contacter les parents délégués de la classe de votre enfant, avant (questions à poser), après (opinion des enseignants sur son enfant), ou à tout moment de l'année scolaire si un problème survient dans la classe.

Quelques dates et points de repère à la rentrée...

Dates des réunions de rentrée

6ème Jeudi 13 Septembre 2018 – 18h

5ème Jeudi 20 Septembre 2018 – 18h

4ème Mardi 18 Septembre 2018 – 18h

3ème Lundi 10 Septembre 2018 – 18h

Horaires d'accueil

8h20 Mise en rang devant les salles

8h25 Début des cours

10h20 Récréation matin

15h05 Récréation après-midi

17h10 Fin des cours

Date des élections de parents d'élèves:

le **vendredi 12 Octobre 2018**.

Les deux parents votent. Ne négligez pas les élections !

Sécurité aux abords du collège

Dans le cadre du plan Vigipirate, il est interdit de stationner

devant les établissements scolaires. Lorsque vous venez déposer ou récupérer vos enfants, il faut dégager l'entrée du collège et respecter les places de stationnement.

Nouvelle équipe:

Principale: Mme Marie-Pierre GAGNE

Principale adjointe: Mme Joëlle VENUAT

CPE: Mme MANDEVILLE (6e/4e) et Mr COURTIN (5e/3e)

Principale adjte Directrice internat: Mme Heidi LABEAU

Gestionnaire: Mme Sandrine LAULIER

Restauration scolaire : les élèves demi-pensionnaire déjeunent à compter du **Jeudi 6 Septembre 2018**.

La tarification de la demi-pension est modifiée à la rentrée pour une facturation au forfait jours / semaine.

Divers :

* Durée maximale hebdomadaire = 26h (hors options).

* L' "English club" est reconduit, il regroupe 30 élèves sélectionnés sur dossier, pour des activités, des sorties et et des échanges autour de l'anglais, à partir de la 4ème.

* Le latin sera enseigné à partir de la 5ème, en s'engageant jusqu'en 3ème.

* Une classe "défense" est créée en 3ème en collaboration avec la Gendarmerie.

* Les dispositifs PAI, PAP et PPS sont maintenus : protocoles, à l'initiative des parents, pour des enfants avec des difficultés particulières.

Ensemble, contribuons à l'avenir de nos enfants.

Notre différence: Indépendance et Apolitisme.

Notre force: Une équipe Dynamique et Investie.